

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 25 septembre 2008



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE  
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

CONFÉRENCE DE PRESSE

**Ouverture du BRASS,  
nouveau pôle culturel à Forest**

\* \* \*

Allocution de Fadila LAANAN, ministre de la Culture  
et de l'Audiovisuel de la Communauté française

\* \* \*

Jeudi 25 septembre - 12h30 – 364 avenue Van Volxem, 1190 Forest

**Contact:**

**Pascal Sac**

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Direct : +32/(0)2/213.17.48

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : [pascal.sac@cfwb.be](mailto:pascal.sac@cfwb.be)

Internet : [www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)

Mesdames, Messieurs,  
En vos titres et qualités,

C'est toujours la fête pour moi lorsqu'un lieu culturel, plein de promesses, ouvre ses portes.

En l'occurrence, ma joie est redoublée, car cette inauguration me permet de féliciter la Bourgmestre, Magda De Galan, et son équipe, pour les diverses impulsions qu'elle a données en matière culturelle depuis le début de sa mandature.

Forest connaissait, il est vrai, un certain retard au niveau culturel par rapport aux autres communes bruxelloises.

Depuis son entrée en fonction, les choses bougent énormément, que ce soit en matière de lecture publique, de jeunesse...

Et à présent, le Brass, cet « original » outil d'action culturelle, va prendre son essor. Vous vous doutez bien que la Ministre de la Culture que je suis est ravie de voir un vide se combler dans le maillage culturel bruxellois. Et qu'elle accompagnera le développement de son activité au bénéfice du plus grand nombre de nos concitoyens.

Le projet global du Brass – je cite : *« rendre aux Forestois, acteurs actifs de leur histoire, la culture dans toutes ses dimensions de patrimoine et d'invention, de lien social ; et inscrire la Commune – lieu par excellence du service public – comme opérateur culturel au sein d'un réseau régional et communautaire, voire international, et ce au bénéfice de tous »* – ce projet me réjouit.

Ce programme colle parfaitement avec les objectifs mis en exergue dans les « Priorités Culture » que j'ai fait adopter par le gouvernement de la Communauté française à l'issue des Etats Généraux de la Culture que j'ai organisés.

Permettez-moi d'insister sur l'un ou l'autre point qui ont plus particulièrement retenu mon attention.

Votre projet va à l'essentiel.

Loin des strass et des paillettes, il vise un objectif fondamentalement humaniste : celui d'émanciper les individus.

Émanciper et non consommer.

Cela signifie donner à chacun des outils pour décrypter le monde, s'affranchir des tutelles, se construire un avenir, donner un sens à sa vie.

Vous placez un éclairage particulier sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le multimédia, les industries créatives.

Et vous avez raison.

L'action culturelle a à prendre en compte les grandes transformations de notre société.

Les enjeux culturels ne sont plus confinés aux enceintes traditionnellement réservées à leur diffusion.

La culture déborde aujourd'hui à l'extérieur des salles de théâtre, d'exposition ou de concert.

Elle investit la vie quotidienne, nous saisit au réveil et nous accompagne jusqu'au soir.

Lorsque nous écoutons la radio, lorsque nous déambulons dans les rues, lorsque nous voyageons sur Internet, les messages à caractère culturel sont omniprésents, que nous les recherchions ou non.

Ceci étant dit, le citoyen ne connaît pas pour autant les nouvelles formes d'art liées à ces nouvelles technologies.

Et les artistes hésitent à réaliser et/ou à produire des œuvres, faute de reconnaissance.

C'est pourquoi le champ des nouvelles technologies que vous avez décidé d'investir me paraît être un élément important du projet Brass.

Il n'existait pas de mécanisme structurel de soutien à la culture digitale ou numérique lorsque j'ai pris mes fonctions en Communauté française.

J'ai donc très rapidement décidé de doter la culture numérique de moyens lui permettant de se développer. A ce jour, 290.000 euros sont consacrés chaque année à cette forme de la création.

Vous avez aussi fait le choix de soutenir la création artistique et à sa diffusion dans une confrontation et un croisement des genres et des pratiques.

Toutes ces démarches me sont chères et sont à mes yeux centrales dans un projet culturel actuel.

Mesdames, Messieurs,

L'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, du 10 décembre 1948, stipule que « *Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* ».

Si nous sommes tous d'accord pour applaudir à cette déclaration, il faut encore mettre en œuvre les outils qui permettent sa concrétisation.

Le BRASS fait aujourd'hui partie de ces outils indispensables.

Il me reste à vous féliciter, vous toutes et tous qui avez œuvré pour que ce lieu devienne réalité.

Et à vous souhaiter le meilleur, comme il se doit.

Fadila LAANAN